



Les Randonneurs de La Cha  
93, place de l'Eglise  
74230 DINGY-SAINT-CLAIR

Séjour en coorganisation avec le CDRP74



## Randonnées en Trièves

du 21 au 25 août 2023

Durée : 5 jours et 4

nuits

Animateur responsable du séjour :

Muriel DAL GOBBO : 06 73 62 56 79  
muriel.dalgobbo@orange.fr

Effort	Tech	Risque
3	2	2

Organisation et gestion : Club des  
randonneurs de La Cha

Logement : Gîtes « Les Ombelles » (Avers) 38 LALLEY

Acheminement : Trajet Dingy-St/Clair/Mens-Lalley grâce aux véhicules en  
covoiturage

Equipement : Equipement de randonnée pédestre.

Voir le site du Club : <http://randonneursdelacha.com/equipement>

Prévoir contenant pour les salades et serviettes de toilette

Formalités : Carte d'identité, licence FFRandonnée et Assurance IRA : ces  
documents doivent être en cours de validité.

La licence FFRP est obligatoire

Prix global : 320,00 Euros

Ce prix est susceptible de modification, à la hausse ou à la baisse, en fonction d'éléments  
qui pourraient évoluer d'ici notre départ ou qui ne sont pas encore définitifs

<u>Il comprend :</u>	<u>Il ne comprend pas</u>
Hébergement en chambre (2/3 personnes) et pension complète. Panier repas le midi. L'entrée de la visite programmée.	Le pique-nique du Jour 1 Le repas du midi du Jour 5 Les frais des trajets en covoiturage. Et d'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris »

Paiement : 120 € à la réservation - 100 € le 30 avril - 100 € le 31 Juillet 2023

Maximum Participants : 16 personnes - Minimum : 8 personnes

Renseignements : Muriel DAL GOBBO - 0673625679

Assurances : Votre licence FFRando vous assure une couverture assurance assistance-  
rapatriement.

Assurance annulation et interruption de séjour (facultative): 13 €

Notice consultable sur le site de l'association ou du comité - Rubrique : SEJOURS-VOYAGES  
Le paiement de l'assurance se fait par chèque séparé



## DESCRIPTION DU SEJOUR

### PROGRAMME (Descriptif par jour des randonnées)

**Jour 1** : Départ de Dingy-St-Clair direction MENS (38)

Rando « la pierre des sacrifices » (Prévoir sac à dos à la journée et pique-nique)  
(10 km, dénivelé 340 m - altitude départ 780 m, arrivée 1100 m, durée 3 h 00)  
Puis direction « Avers » Lalley. Installation au gîte. Soirée libre.

**Jour 2** : Départ pour Saint-Martin de Clelles, Hameau de Trézanne.

Rando « Sommet du Goutaroux en A/R.  
(10 km, dénivelé 563 m, 5 h 00 de marche)  
Retour au gîte. Soirée libre ;

**Jour 3** : **Le Matin** : Départ balade pour l'ancien château du Chatelard

(2 km A/R, dénivelé 150 m, 3 h 00, facile)

**L'après-midi** : Visite commentée du musée du Trièves : découverte du territoire, des sites et monuments chargés d'histoire et des paysages si caractéristiques de cette région.

**Jour 4** : Départ pour Saint-Michel des Portes.

Rando « Chemin du facteur »  
(10 km, dénivelé 430 m, 3 h 00, départ 880 m - arrivée 1230 m)  
Retour au gîte. Soirée libre.

**Jour 5** : Départ pour Clelles.

Rando « Pont du chardon  
(7 km, dénivelé 370 m - altitude départ 730/arrivée 814, durée 3 h 00.

**Retour sur Dingy.**

**Les horaires des randonnées sont donnés à titre indicatif en heures de marche effectives.**

**Les conditions météorologiques, la forme physique des participants ou tout autre incident non prévisible à ce jour peuvent amener l'organisateur à modifier le programme ci-dessus.**

Voici les modalités d'inscription :

▪ **PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS**

**PRE INSCRIPTION** : mail, ou SMS au responsable de votre choix n°1

▪ **BULLETIN D'INSCRIPTION** : Il devra être envoyé dans les 5 jours, signé, accompagné de vos chèques de règlement à l'ordre des « randonneurs de La Cha », dans la boîte aux lettres du Club, **à l'attention du responsable séjour de votre premier choix.**

▪ **Licence FFRandonnée OBLIGATOIRE**

▪ **RENSEIGNEMENTS** : Muriel DAL GOBBO - 0673625679

**ANNULATION** : **En cas d'annulation de votre part, le Club vous retiendra les frais engagés quel que soit le motif de l'annulation.**

▪ **ASSURANCES** :

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation / interruption de séjour (conditions tarifaires spécifiées). Elle est vivement recommandée. La notice détaillée est consultable sur .... (site du club ou CDRP). Si vous avez souscrit l'assurance annulation, c'est elle qui vous remboursera éventuellement si vous répondez aux conditions. Lisez bien la notice !

**INSCRIPTIONS** :

**Clôture : 14 janvier 2023**

Après cette date, vous serez sur une liste d'attente.

Votre inscription sera prise en compte en fonction de l'ordre d'arrivée de celle ci.

Transmettre votre bulletin d'inscription **daté et signé** et le chèque correspondant (un chèque par séjour) + éventuellement le bulletin de souscription à l'assurance annulation facultative, complété, daté et signé avec le chèque correspondant.

**Adresse : « Randonneurs de La Cha »**

**à l'attention de Muriel DAL GOBBO**

**93 place de l'église**

**74230 DINGY SAINT CLAIR**

**VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION DEVIENDRA DEFINITIF  
APRES LA DATE DE CLOTURE ET APRES CONFIRMATION DU CLUB.**